

Rapport de commission - Préavis N° 102-2016

Remplacement de l'application de gestion du réseau d'accueil de jour Renens-Crissier (Projet H20-AJE)

La commission s'est réunie le 25 mai 2016 à 19h00 à la Salle de conférence du service Sécurité sociale. Elle était composée des conseillères et conseillers suivants : Ellen-Mary Dreier, Vanessa Denti, Armelle Saunier, Didier Vienet, Abdelfattah Hanachi, Stéphane Montabert, Florian Gruber et Patricia Zurcher Maquignaz, Présidente rapporteure.

La Municipalité était représentée par M. Didier Divorne, Municipal Sécurité sociale, accompagné de M. Chevallaz, Chef de service Sécurité sociale, M. Jean-François Clément, Municipal Finances et Cultes, et de M. Olivier Golaz, Municipal Sécurité publique - Informatique - Population, accompagné de M. Fontanella, chef de service.

Cadre du préavis

En guise de préambule, M. Divorne nous explique que bien qu'il fasse partie du projet H20, ce préavis est présenté à part parce qu'il restait encore des questions ouvertes, et notamment des questions de budget. De plus, le fait de différer sa présentation au Conseil communal a permis de clarifier entretemps certains points avec nos partenaires de réseau (Crissier).

M. Divorne annonce d'ailleurs que le Conseil communal de Crissier a déjà accepté à l'unanimité le préavis concernant l'acquisition du logiciel Kibe.

Présentation

Le souhait d'acquérir un nouveau logiciel est motivé par le fait que le logiciel Bambino, utilisé actuellement, ne couvre plus les besoins de ses utilisateurs et qu'il n'est pas compatible avec ce qui se met en place actuellement dans le cadre du projet H20; son maintien nécessiterait donc de créer *des passerelles pour s'adapter aux autres outils, ce qui prendrait du temps et ne serait pas très satisfaisant.*

À ce jour, le logiciel KIBE est déjà déployé dans 550 structures d'accueil en Suisse. Il est en passe de devenir un standard partout.

Une rapide présentation des options souhaitées est faite aux commissaires.

En résumé, ces options permettraient des gains de temps précieux et couvriraient apparemment tous nos besoins présents et futurs.

Il est précisé enfin que même si le budget demandé par le biais de ce préavis permettrait d'équiper toutes les structures d'accueil de Renens, nous allons passer d'abord par une phase-test en le proposant à une seule structure, afin de nous assurer que ce logiciel est bien adapté aux attentes et aux besoins des utilisateurs.

Le fait que l'on ait repoussé d'une année, soit au 1er août 2018, l'entrée en vigueur du critère RDU par tous les réseaux pour le calcul de la participation des parents aux frais de garde nous laisse un peu de temps pour mettre en place ce nouveau logiciel si nous en faisons l'acquisition.

M. Clément indique que la COFIN a déjà étudié ce préavis et qu'au vote, celle-ci s'est prononcée de la manière suivante: 4 pour et 3 abstentions.

Questions des commissaires

Question: Un commissaire observe que l'on maintient une ligne ouverte de CHF 10'200.- pour le support et la maintenance et demande si l'on a une idée précise des coûts à venir.

Réponse: Tout est compris dans le montant annoncé, y compris les adaptations et les éventuels bugs. Ce qui coûte cher en réalité, ce sont les paramétrages personnels que l'on doit faire actuellement pour les différentes structures.

Le souhait de la faïtière des réseaux d'accueil vaudois serait d'ailleurs de se réunir entre utilisateurs du logiciel Kibe pour s'adresser ensemble à notre interlocuteur Kibe lorsqu'il s'agit, par exemple, de faire des demandes de développement.

Question: Comment peut-on avoir la garantie que ce logiciel fonctionnera mieux que Bambino pour les développements à venir?

Réponse: la société CSE IT Solutions SA vit de ce produit, elle a donc tout intérêt à suivre! De plus, vérification faite, le logiciel Kibe couvre l'entier de la gamme de nos besoins.

Question: Dans le préavis 84-2015 "Remplacement des applications de gestion informatique (Projet H20-ERP), un graphique montre que le logiciel Bambino était intégré à l'ensemble des applications. Pourquoi, dès lors, vouloir le changer?

Réponse: le logiciel Bambino est forcément intégré aux applications utilisées aujourd'hui, puisque le fournisseur est le même pour toutes ces applications.

Mais à partir du moment où l'on abandonne les anciens logiciels, si l'on voulait garder Bambino, on devrait faire des interfaces qui rendent cela possible.

Avec Kibe, les interfaces sont intégrées à Abacus (logiciel facturation).

Question: Combien de temps va durer la phase-test menée avec une seule structure préscolaire?

Réponse: entre 3 et 6 mois.

Durant cette phase-test, on gardera sans doute aussi l'ancien outil en parallèle, afin d'assurer notamment la facturation.

Question: Les critères de sélection pour l'attribution des places seront-ils intégrés au logiciel?

Réponse: Non, pour l'instant, il n'a pas été question d'entrer des critères comme moyen de sélection par moyens informatiques.

Mais tout ce que nous possédons déjà en termes de critères de sélection, Kibe le reprendra.

Question: Dans l'aperçu de toutes les prestations que fournit le tableau proposé en annexe (p.10 préavis), comment se fait-il qu'aucun montant ne soit inscrit dans la ligne "interface salaire"?

Réponse: Seules les accueillantes en milieu familial (AMF) utilisent cette fonction. Les structures d'accueil collectif ne l'utilisent pas, d'où l'absence de montants dans ces cases.

Question: Quels sont les retours sur Kibe dans les villes qui le testent déjà?

Réponse: Il n'y a pas de critiques, que des retours positifs.

Mais depuis les débuts, les concepteurs de Kibe ont déjà peaufiné l'outil.

Les modules que nous souhaiterions acquérir à Renens ont tous déjà été testés et sont fonctionnels. Kibe mobile, toutefois, est encore tout neuf, et l'avenir dira s'il y a des défauts de jeunesse à corriger. Par ailleurs, grâce à la phase-test, si les tablettes devaient s'avérer peu adaptées pour les besoins de Renens, on n'aurait fourni qu'une seule structure et pas toutes.

Question: Concernant le processus d'appel d'offres, a-t-on vraiment cherché toutes les possibilités disponibles sur le marché? Car le logiciel Kibe est quand-même assez cher!

Réponse: Il n'est pas envisagé de faire d'autres appels d'offres, car il y a sur ce marché assez restreint une forme de monopole de Kibe, il n'y a pas tant d'autres possibilités. De plus, seul Kibe répond à toutes nos attentes.

Question: Pourquoi ne pas avoir intégré les coûts internes dans ce préavis?

Réponse: On a bien essayé de chiffrer ces coûts, mais il ne s'agit que d'une estimation. Il est difficile d'estimer le temps que les utilisateurs mettront pour apprivoiser ce système.

De plus, nous n'avons pas l'habitude de faire figurer ces coûts-là dans les préavis.

Les commissionnaires n'ayant plus de questions, les Municipaux et leurs Chefs de service sont remerciés pour leurs réponses.

Délibérations de la commission

Le prix paraît élevé malgré tout à l'une des commissaires. Mais un autre commissaire, qui connaît bien le domaine, ne trouve pas que ce prix est si élevé que ça. De plus, le marché est tout petit; il n'y a donc pas vraiment d'alternative.

Voeu de la commission :

En cas d'acquisition de ce nouveau logiciel, la commission souhaiterait qu'un retour sur sa mise en service soit fait au Conseil communal une année après sa mise en service. Les commissaires souhaiteraient notamment que le Conseil obtienne une estimation chiffrée du gain de temps permis par Kibe, ainsi qu'un bilan de son efficience et de la satisfaction du personnel qui l'utilisera.

Vote de la commission:

Au vote, la commission accepte à l'unanimité moins une abstention les conclusions du préavis 102-2016 et propose au Conseil communal de la suivre dans cette décision.

Pour la commission:

Patricia Zurcher Maquignaz, présidente - rapporteure

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis No 102-2016 de la Municipalité du 29 avril 2016,

Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire, Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à cet effet, à la Municipalité un crédit de CHF 300'000.- TTC pour lui permettre le remplacement de l'application de gestion du réseau d'accueil de jour Renens-Crissier avant la participation des autres partenaires du réseau d'accueil pour un montant de CHF 101'000.- TTC, soit un montant net à charge de la Commune de Renens de CHF 199'000.- TTC.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte No 6900.5060.355 – Acquisition d'un logiciel pour la gestion du réseau d'accueil de jour de Renens- Crissier

Elle sera amortie en 5 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

ACCEPTE que soient portées aux budgets 2016 et suivants, les charges de fonctionnement inhérentes au présent préavis.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 29 avril 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

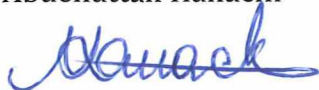
Nicolas SERVAGEON

Les commissaires :

Didier Vienet



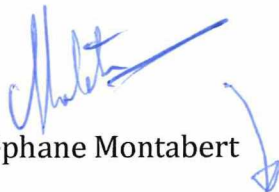
Abdelfattah Hanachi



Ellen-Mary Dreier



Stéphane Montabert



Vanessa Denti



Florian Gruber



Armelle Saunier



Patricia Zurcher Maquignaz
Présidente-rapporteure

